

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL, TENUE LE LUNDI 11 AVRIL 2016, AU 5801, BOULEVARD CAVENDISH, À CÔTE SAINT-LUC, À 20 H

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Le Maire Mitchell Brownstein, B. Comm., B.D.C., L.L.B.
La conseillère Dida Berku, B.D.C.
Le conseiller Mike Cohen, B.A
Le conseiller Steven Erdelyi, B.Sc., B.Ed.
Le conseiller Sam Goldbloom, B.A.
La conseillère Ruth Kovac, B.A.
Le conseiller Allan J. Levine, B.Sc., M.A., DPLI
Le conseiller Glenn J. Nashen

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS :

Mlle Nadia DiFuria, Directrice générale par intérim
M. Jonathan Shecter, Directeur général associé intérimaire
Directeur des services juridiques et greffier agissant à titre de secrétaire de réunion

160401

DÉVELOPPEMENT URBAIN – PROJET DE REDÉVELOPPEMENT PARC PIERRE ELLIOT TRUDEAU – SOUMISSION C-10-16

ATTENDU que la Ville a lancé l'appel d'offres public portant le numéro C-10-16, pour retenir les services d'un entrepreneur pour le redéveloppement du parc Pierre-Elliott-Trudeau et qu'elle a reçu dix (10) soumissions conformes;

Il fut

PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE RUTH KOVAC
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ALLAN J. LEVINE

ET RÉSOLU :

« QUE le conseil municipal de Côte Saint-Luc, par les présentes, octroie un contrat de service relativement au projet de redéveloppement du parc Pierre-Elliott-Trudeau, au plus bas soumissionnaire conforme, Les Excavations Super inc., à la suite de l'appel d'offres C-10-16, pour la somme de 2 268 136,08 \$, plus les taxes applicables;

QUE, de plus, la Ville considère un montant correspondant à 10 %, plus les taxes applicables, pour éventualités et extras si nécessaires, à condition qu'ils soient approuvés conformément aux procédures établies par la Ville;

QUE les dépenses décrites seront financées par le règlement 2447 déjà approuvé par le *Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire*;

QUE le certificat du trésorier n° 16-0077 a été émis le 5 avril 2016, par la trésorière de la ville, attestant la disponibilité des fonds pour couvrir les dépenses décrites. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a débuté à 20 h 04 pour se terminer à 20 h 06. Une (1) personne a demandé la parole et elle a été entendue.

1) Mary-Joy Klein

La résidente demande si des plans sont disponibles pour le parc proposé et quelles sont les intentions de la Ville pour les rendre accessibles au public. Le maire Brownstein et la conseillère Kovac répondent qu'un plan de communication sera mis en œuvre.

160402

APPROBATION DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Il fut

PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE RUTH KOVAC
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER GLENN J. NASHEN

ET RÉSOLU :

« QUE le conseil autorise le maire à ajourner la séance. »
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**À 20 H 08, LE MAIRE MITCHELL BROWNSTEIN A DÉCLARÉ LA SÉANCE
AJOURNÉE.**

MITCHELL BROWNSTEIN
MAIRE

JONATHAN SHECTER
GREFFIER